



**Journée de grève et de
manifestations dans la
fonction publique....
22 mai 2018**



Les Ouvriers des Parcs et Ateliers contre la casse du service public

Communiqué SNOPA CGT

Rejoindre la mobilisation devient une nécessité pour tous les Ouvriers des Parcs et Ateliers. Il est devenu impossible d'ignorer l'urgence des problèmes dans les services de la fonction publique. Ces derniers sont déréglementés, démantelés et privatisés afin de promouvoir la libre concurrence, privilégiant les intérêts financiers au détriment des intérêts communs.

Dans les secteurs où sont présents les OPA comme les services des routes, de la mer, des voies navigables, de l'aviation civile, des bases aériennes, des services scientifiques et techniques, des contrôles et préventions des risques, depuis plusieurs années les effectifs sont en diminution, les missions sont abandonnées et l'externalisation devient la règle pour satisfaire le monde de la finance, orchestré autoritairement par le gouvernement et les hauts fonctionnaires.

Les limites de réduction d'effectif sont dépassées, le service public est en danger, il n'est plus en mesure d'assurer un service public de qualité.

Le gouvernement s'engage à recourir à des contractuels dans un seul but de détruire la fonction publique et de supprimer le statut de fonctionnaire et les statuts particuliers tel que celui des OPA.

Le gouvernement continue d'assommer les contribuables, les ménages de prélèvements obligatoires tout en permettant aux entreprises du capital de ponctionner les usagers sur des missions à l'origine financées par l'impôt et dévolues à la fonction publique. C'est une double peine et une duplicité insupportable.

Cette journée doit permettre aux personnels dont les Ouvriers des Parcs et Ateliers, à se faire entendre sur leurs revendications notamment sur :

Le lancement du chantier d'évolution statutaire inscrit à l'agenda social du ministère afin de garantir un projet de statut d'avenir,

La création d'un véritable répertoire des métiers et des missions pour les OPA,

Les mesures d'urgences salariales avec la revalorisation complète de la grille salariale, dont les taux horaires des 3 premiers niveaux de classifications sont en dessous du SMIC, avec 20 points d'indice supplémentaires pour un premier rattrapage, bloqué par Bercy,

Le recrutement sous statut OPA afin de pérenniser les missions de service public,

Le maintien des missions des OPA et le développement des nouvelles liées aux nouvelles technologies au sein d'un service public d'État,

La suppression de l'abattement de zone qui minore les salaires et les pensions suivant votre lieu de résidence,

L'application des textes officiels pour la mise en conformité du niveau de la prime d'expérience et le remboursement des cotisations du complément à la prime de rendement,

Le retrait du programme « Action publique 2022 » qui prévoit le recours accru à des contractuels dans la fonction publique. Non seulement, il remet en cause le statut général des fonctionnaires mais aussi et surtout celui des statuts particuliers, celui des Ouvriers d'État (donc des OPA) et par la suite leur régime de retraite. Ce projet politique est la cause du blocage de l'évolution statutaire des OPA.

Nous sommes tous concernés !